

La gestion forestière par l'ONF

La forêt domaniale de Port-Royal des Champs est gérée de façon durable par l'Office national des forêts (ONF).



Afin de **favoriser** la croissance des arbres, **maintenir** un paysage diversifié de grands et petits arbres et **renouveler** les peuplements de la forêt, l'ONF prévoit ces prochains jours des coupes en futaie irrégulière sur des parcelles situées sur les communes de Voisins-le-Bretonneux et Magny-les-Hameaux.

Ne soyez donc pas étonné si vous entendez le bruit de quelques tronçonneuses provenant de la forêt domaniale de Port-Royal.

Liens utiles

[Plus d'info sur le site internet de l'ONF](#)